

30 mars 1981 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. Valéry Giscard d'Estaing par François Jacquemont pour "L'Est Républicain", Paris, Palais de l'Élysée, lundi 30 mars 1981.

QUESTION.- Monsieur le Président, êtes-vous le même qu'il y a sept ans ?

- LE PRESIDENT.- Je serais tenté de vous répondre, comme vous le feriez sans doute à ma place, que je suis à la fois le même et un autre, parce que, comme vous et comme tous ceux qui nous lisent, j'ai sept ans de plus. Mais sans doute m'interrogez-vous plus précisément sur l'influence qu'ont pu avoir sur moi les fonctions que j'occupe et l'expérience que j'y ai acquise. Tout au long de ces sept années, j'ai vu vivre la France. J'ai pris la mesure de ses contradictions, apprécié son sérieux profond, évalué ses atouts qui sont considérables. Une telle expérience ne s'oublie pas. En ce sens, je crois pouvoir dire qu'en effet, je ne suis plus le même qu'en 1974.

QUESTION.- Comptez-vous obtenir le même score au premier tour qu'en 1974 ? Et si tel n'était pas le cas, y verriez-vous un désaveu de votre action ?

- LE PRESIDENT.- L'élection présidentielle ne m'apparaît pas du tout comme une compétition sportive. Je ferai donc les plus expresses réserves sur le terme de "score" que vous utilisez. Cela dit, je ne crois pas qu'une comparaison soit possible entre l'élection présidentielle de 1981 et celles qui l'ont précédée. En 1965 et 1969, la majorité n'avait qu'un seul candidat, et la question qui se posait était de savoir si ce candidat serait, ou non, élu au premier tour. En 1974, nous nous sommes trouvés devant une situation inverse, puisque l'opposition s'était regroupée presque tout entière derrière le candidat du programme commun de gouvernement présenté par les socialistes, les communistes et les radicaux de gauche. La gravité évidente de la menace et les chances de victoire - considérables, on l'a vu - de cette coalition, ont alors entraîné une réaction dont il se trouve que j'ai bénéficié dès le premier tour. Aujourd'hui, les choses se présentent d'une manière différente et il n'y a pas matière à comparaison. Je suis, au demeurant, convaincu que dès le premier tour de scrutin, les Français prendront conscience du grave risque de désordre qui menace notre pays et qu'ils se détermineront en conséquence.

QUESTION.- Il est sans précédent dans l'histoire de la Vème République que le président sortant ait comme concurrent dans une élection présidentielle son ancien Premier ministre Jacques Chirac. Que pensez-vous personnellement de cette situation ?

- LE PRESIDENT.- Vous avez raison de dire que la situation actuelle est sans précédent dans l'histoire de la Vème République. Vous n'ignorez pas non plus que beaucoup d'observateurs et d'électeurs se demandent si ce fait nouveau est bien conforme, sinon à la lettre de nos institutions, du moins à leur esprit. En ce qui me concerne, vous comprendrez que, à partir du moment où je suis moi-même candidat, je m'interdis de porter un jugement sur cette question, dans laquelle je serais juge et partie.

- QUESTION.- Si vous êtes réélu, envisagez-vous de reconduire M. Raymond Barre dans ses fonctions ?

- LE PRESIDENT.- Vous verrez bien.

QUESTION.- Pourquoi le rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise, qui avait reçu aussi bien des syndicats que du patronat un accueil plus favorable, est-il resté lettre morte ?

- LE PRESIDENT.- J'avais fixé deux objectifs aux travaux de la commission Sudreau : d'une-part, renforcer la participation des salariés à la gestion des entreprises et mieux tenir compte de leur aspiration à de meilleures conditions de travail et d'autre-part, favoriser le dynamisme et l'esprit d'innovation des sociétés françaises face à la concurrence internationale. Les mesures prises

l'innovation des sociétés françaises face à la concurrence internationale. Les mesures prises depuis plusieurs années dans ce second domaine sont bien connues. Mais les dispositions sociales prises parallèlement me paraissent aussi importantes. Il faut rappeler que toutes les propositions du rapport Sudreau sur les conditions de travail et la revalorisation du travail manuel ont été appliquées : création d'un fonds d'amélioration des conditions de travail, abaissement de la durée maximale du travail, abaissement de l'âge de la retraite en faveur des emplois pénibles, institution du repos compensateur, réduction du travail en continu, création du livret d'épargne manuel, ouverture des grandes écoles aux élèves de l'enseignement technique, réforme du statut de l'apprenti, généralisation de la mensualisation, amélioration de la prévention des accidents du travail, réforme de la médecine du travail.

- L'institution du bilan social, le développement des procédures d'information dans les entreprises contenu dans un projet de loi déposé à l'Assemblée nationale, la décision prise de soumettre au Parlement la représentation des cadres dans les conseils d'administration, la loi votée permettant l'attribution d'actions gratuites aux salariés vont dans le même sens : renforcer la cohésion sociale dans l'entreprise, assurer une meilleure information et participation des travailleurs. Enfin, les dispositions prises par le gouvernement en faveur de la création d'entreprises sont allées au-delà des propositions du rapport Sudreau.

- L'ensemble de ces mesures montre que le progrès social, au cours de ces sept dernières années, ne s'est pas limité à une progression du pouvoir d'achat des Français ou à une amélioration importante des revenus des catégories les moins favorisées : il a eu aussi pour objet d'améliorer les relations sociales dans l'entreprise, tout en rendant celle-ci plus compétitive.

QUESTION.- Certains vous reprochent d'avoir fait de la France la République des commis et même l'Empire de la technocratie. Pourquoi avoir recruté si peu de ministres hors de l'Administration ? Est-ce parce qu'il n'y a pas de volontaires ? Ou bien parce que les grandes écoles et les cabinets ministériels sont devenus une étape nécessaire pour gouverner ?

- LE PRESIDENT.- Je suis très surpris de vous voir formuler ce reproche, même si vous ne le reprenez pas tout à fait à votre compte. Si vous examinez attentivement la composition du gouvernement actuel, vous vous apercevrez qu'elle est conforme à la pratique constante de la Vème République. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que beaucoup de ministres ou de secrétaires d'Etat sont issus de la Fonction publique. Mais cette caractéristique n'est pas propre au gouvernement : on la retrouve au Parlement, et elle est tout aussi perceptible au sein du principal parti de l'opposition que dans les formations de la majorité. Cela pose, je le reconnais, un vrai problème. Il serait souhaitable que des hommes et des femmes issus des professions libérales, de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et plus généralement du monde du travail, soient plus nombreux qu'aujourd'hui à exercer des responsabilités politiques, qu'il s'agisse de mandats électifs ou de fonctions gouvernementales. Tel est bien le cas des deux derniers ministres que j'ai nommés.

QUESTION.- Vous voulez limiter le nombre des mandats électifs à deux par personne. Lesquels sont, selon vous, incompatibles entre eux ? N'allez-vous pas affaiblir la représentation nationale face à une administration trop envahissante ?

- LE PRESIDENT.- Je pense qu'une certaine limitation du cumul des mandats électifs mérite d'être mise à l'étude. Il ne me paraît pas sain qu'un même élu puisse détenir, par exemple, des responsabilités importantes à cinq niveaux différents : municipal, départemental, régional, national et européen. Ne vaudrait-il pas mieux permettre à un plus grand nombre d'hommes et de femmes de participer activement à la vie publique, en y consacrant tout leur temps ? Quant à la nature de cette limitation éventuelle, elle ne dépend pas de moi. Vous savez d'ailleurs que j'envisage d'interroger les Français sur ce point par référendum. Je vous dirai simplement qu'à mes yeux, dans l'état actuel de ma réflexion, la détention de deux mandats, l'un national l'autre local, me paraît faire bonne mesure.

QUESTION.- Arthur Conte vous attribue cette formule : "Je regarde les collaborateurs de Mitterrand. Ils ressemblent aux miens. Quel malheur de laisser rouiller de telles charrues". Que comptez-vous entreprendre pour conjurer ce malheur ?

- LE PRESIDENT.- Je ne me souvenais pas d'avoir prononcé la phrase que rappelle Arthur Conte,

mais je vois très bien ce que j'ai voulu dire ce jour-là. Je suis convaincu, vous le savez, que, par-delà leurs divergences, les Français sont aujourd'hui plus proches les uns des autres qu'à aucun autre moment de leur histoire. J'ai même écrit un livre, "Démocratie française", essentiellement consacré à ce sujet. Je sais que cette thèse est contestée. J'entends dire, ici, que la France se divise entre deux classes irrémédiablement hostiles : celle des "opresseurs" et celle des "opprimés". Ailleurs, j'entends parler d'une frontière qui passerait entre les Français qui "résistent" et ceux qui "s'abandonnent". Ces deux visions des choses me paraissent également fausses, anachroniques et j'ajouterais : injurieuses pour notre pays.

- Mon objectif a été, est, et sera de rassembler les Français. Mon vœu est que, à travers un libre dialogue et sans rien abdiquer de leurs convictions ni de leur intérêts, ils s'associent pour résoudre ensemble les problèmes de notre époque. C'est là le sens profond de ma candidature. C'est pourquoi je vous indique que je proposerai au cours de ma campagne `campagne électorale`, et notamment à Nancy, que certains sujets importants fassent l'objet d'une approche non partisane.\

QUESTION.- Quelles mesures comptez-vous prendre pour lutter contre les causes internes de l'inflation ? Quand la France aura-t-elle une inflation à un chiffre comme ses principaux partenaires occidentaux ?

- LE PRESIDENT.- Toute notre politique économique et monétaire a pour objectif de réduire notre taux d'inflation. Nous avons, en-matière de finances publiques, la gestion la plus rigoureuse du monde occidental. Nous limitons la création de monnaie. Notre programme d'équipement nucléaire nous permettra de réduire nos importations de pétrole et d'alléger nos coûts de production. Sait-on qu'un kilowatt d'origine nucléaire coûte trois fois moins cher qu'un kilowatt d'origine pétrolière ?

- La lutte contre l'inflation reste un axe fondamental de notre politique. Il y va de notre capacité à exporter. Si nos entreprises ne restent pas compétitives, elles ne pourront pas créer les emplois dont nous avons besoin.\